

■ **Losinger Construction SA**, succursale à Neuchâtel, CH-645-1006766-9, exécution de travaux de construction et travaux de toutes sortes, ainsi que leur planification et coordination. (FOSC du 07.02.2007, p. 11). Entreprise ayant son siège à Köniz. Les pouvoirs de Arnaud Christophe, Corne Hervé, Martino Philippe, Mastrogiacomo David, et Pfammatter Alain sont radiés. Brungard Luc, maintenant directeur, Loyer Alain, jusqu'ici directeur, maintenant directeur-général adjoint, et Kauz Sennen, maintenant directeur, continuent de signer collectivement à deux, mais désormais sans autre restriction. Dessarzin Jacques, nommé directeur de la succursale, continue de signer collectivement à deux, mais désormais pour les affaires de la succursale. Flederer Manfred, et Vaquero Martin, maintenant directeurs adjoints, continuent de signer collectivement à deux. Signature collective à deux de Marazzi Bruno, de Signau, à Divonne-les-Bains, F, membre du conseil d'administration, Gendre Alain, de Fribourg, à Lausanne, directeur adjoint, et Jochem Herbaux Anne, de Sion, à Pont-la-Ville, directrice adjointe. Signature collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, de Revaz Florian, de Salvan, à Grolley, directeur. Procuration collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, de Lhospice Henri, de France, à Préverenges.